



Moëlan-sur-Mer - Riec-sur-Bélon

Riec-sur-Bélon

L'association des pêcheurs plaisanciers débat sur le carénage

L'association des pêcheurs plaisanciers de l'Aven Bélon (Appab) a tenu son assemblée, dimanche. À l'ordre du jour, l'aménagement de cale pour le carénage et la fête de la Mer.

Une assemblée générale suivie

L'association des pêcheurs plaisanciers de l'Aven Bélon compte 150 adhérents. L'assemblée générale s'est déroulée, dimanche, à la salle annexe de la salle polyvalente, devant une assistance venue en grand nombre. Le maire et ses deux adjoints, Liliane Massé et Claude Jaffré, ainsi que le maire de Quimperlé, Mickaël Quernez, président de la structure départementale Nautisme en Finistère étaient présents.

Refonte des mouillages

L'adjointe chargée des ports a annoncé la refonte prochaine des mouillages au port du Bélon, et que la route menant au port serait également refaite. Elle a ajouté, concernant les mouillages de Goulet Riec, l'intégration de l'espace de Coat Melen en zone d'équipement léger. Au port de Rosbras, ce seront des travaux de réparation sur le mur de la vieille cale qui ont été annoncés. Des débats concernant le désensablement ont été repris par le maire, qui a indiqué qu'une réflexion avec le Sage (Schéma d'aménagement de la gestion des eaux) est en cours.

Le carénage en question

Le président Serge Tallec a évoqué le peu de moyens avec seulement deux stations de carénage pour 2 000 bateaux de la Laïta à Trévignon. Jean Kiffer, président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers a répondu que l'amé-



Serge Tallec, le président de l'Appab, lors de l'assemblée générale de l'Appab.

nagement de cales pour un carénage léger, à un prix adapté, serait la meilleure solution. Mickaël Quernez a précisé qu'une réflexion était engagée sur le dossier, et qu'il faudrait à terme s'orienter vers une mutualisation des outils.

Dons à la SNSM

C'est une tradition, les pêcheurs plaisanciers riécois remettent chaque année un don aux SNSM du secteur : 1 400 € au total ont été remis :

600 € celle de Doëlan, idem pour Trévignon, et 200 € à la station de Port Manech.

Fête de la Mer avancée

Compte tenu de l'annonce du Gaer de ne pas renouveler la fête de l'huître, l'Appab a décidé d'avancer la fête de la Mer au 31 juillet. Ce à quoi a réagi le maire Sébastien Miossec : « **La fête de l'huître, vitrine de notre commune, ne doit pas être abandonnée. On va rencontrer les**

membres du Gaer pour voir ce qu'il est possible de faire. On est bien conscient qu'il faudra un grand élan de solidarité et de bénévolat, et on compte sur nos associations et leurs bénévoles pour se fédérer autour de ce grand événement estival. »

Le bilan financier a affiché une belle santé, avec un résultat à l'excédent.